DÉPARTEMENT DU RHONE — 2e CIRCONSCRIPTION

Elections législatives du 18 Novembre 1962

MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE



Jean SALLES

Agrégé des Lettres
Professeur au Lycée Jean-Perrin
Chargé de Cours complémentaires à la Faculté des Lettres de Lyon
Conseiller municipal de Sainte-Foy-lès-Lyon
Président de la Fédération du Rhône du M.R.P.
Membre du Comité National





Philomène MAGNIN

Adjointe au Maire de Lyon
Conseillère générale du 6e canton
Vice-Présidente du Bureau d'Aide Sociale
Administrateur des Hospices
Membre du Conseil Supérieur d'Aide Sociale
Membre du Comité technique d'Action Sanitaire et Sociale auprès du Ministère du Travail

Après le référendum du 28 octobre, une page est tournée.

Le Président de la République sera désormais élu au suffrage universel. Le Général de Gaulle conserve ses fonctions à la tête du pays. Telles sont les données sur lesquelles nous devons construire l'avenir.

Entre la crainte d'innovations politiques peut-être aventureuses et le refus des vieilles routines d'une certaine forme de parlementarisme, la route peut sembler étroite. C'est pourtant par cette route qu'il faut passer si l'on veut que la France soit gouvernée comme doit l'être un grand pays à l'âge de l'énergie atomique.

La République ne survivra que si elle sait sortir des ornières du passé.

Mettre en œuvre des formes nouvelles de vie politique est un objectif digne des citoyens de notre pays. C'est parce que nous sommes résolus à le faire que nous nous présentons à vos suffrages.

◆ ◆ ◆

Nous voulons, par notre étroite collaboration, réaliser l'indispensable liaison entre l'action locale et l'action au niveau du Parlement. **Dans une grande ville comme Lyon, un seul élu ne peut assumer seul, à la fois, l'administration de la ville et du département, et sa représentation au Parlement.** La répartition des tâches est une exigence inéluctable.

T. S. V. P.

C'est cette répartition que nous vous proposons : **Philomène MAGNIN** continuera l'action qu'elle mène au sein de **la Municipalité de M. Louis PRADEL et au Conseil général; Jean SALLES** donnera à cette action ses inévitables prolongements **au niveau du Parlement,** en accord avec tous ceux qui se réclament des mêmes principes et du même idéal.

Par cette collaboration, il nous sera possible de conserver le contact avec chacun d'entre vous et avec les différentes organisations qui vous représentent : syndicats, associations professionnelles, associations familiales, mouvements de jeunesse, etc...

◆ ◆ ◆

Au niveau des grands problèmes politiques, nous nous fixons **quatre objectifs** auxquels nous nous engageons à consacrer nos efforts en **priorité** :

1° **L'équilibre des pouvoirs politiques** par l'établissement d'un **régime présidentiel authentique** qui assure au Parlement indépendance et efficacité; c'est le projet déjà déposé par notre ami Paul COSTE-FLORET et auquel Jean SALLES a donné son accord;

2° **L'unité européenne** par le resserrement des liens économiques, culturels et politiques entre les peuples de l'Europe. Ainsi pourra se réaliser, selon **le grand dessein de Robert SCHUMAN,** une force qui pèse parmi les grandes puissances mondiales;

3° **L'expansion économique et sociale** qui doit mettre la France en état de faire face à l'extraordinaire **essor de sa jeunesse :** construction d'écoles, formation des maîtres, développement de l'enseignement professionnel, création d'emplois nouveaux par une planification démocratique et régionale, politique du logement plus dynamique et plus humaine. Cette expansion exige que soit poursuivie simultanément l'intégration du **problème de la vieillesse** dans une politique familiale d'ensemble : il ne s'agit plus d'offrir aux vieillards secours et assistance, mais de leur garantir leur participation aux richesses nationales qu'ils ont produites par leur activité et par leur vie;

4° Le maintien des **liens culturels et économiques** entre la France et ses anciennes possessions d'outre-mer devenues indépendantes, en même temps que **la réintégration des rapatriés dans la communauté métropolitaine** par un effort de justice et de solidarité.

◆ ◆ ◆

Ces objectifs, nous nous les sommes fixés comme nos amis Henri PALLIERE, Louis CHAINE, Pol JOATTON et Gabriel LAROCHE, candidats dans d'autres circonscriptions de Lyon. Comme eux, nous n'avons d'autre idéal que **le service de notre pays.**

Electrices et Electeurs de Lyon, réfléchissez.

Nous vous proposons de renoncer aux vieilles querelles et aux divisions stériles et d'aborder avec nous les vrais problèmes de l'avenir de la France.

Nous comptons sur votre confiance.

JEAN SALLES

Philomène MAGNIN

SUPPLÉANTE

Imp. Nouvelle Lyonnaise, 3, r. Ste-Catherine, Lyon